L'Écho des Estuaires vous souhaite une bonne année 2017

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition

N°52
Janvier 2017

Sommaire :

Le mot du président

Parc naturel marin

Commission communication

Assemblée générale 2017

Commission d'attribution

La recette de tante Yvonne :
Coquilles St Jacques à la ciboulette

Le mot du président

Chères adhérentes, chers adhérents

Voilà 17 ans que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter, chaque début Janvier, mes vœux de bonne et heureuse année par l'intermédiaire de notre Écho des Estuaires qui est sorti des fonds baptismaux dans le courant de l'année 2000. Nous venions de subir la tempête du « siècle » et tout juste installé, avec mon équipe actuelle, à la tête de notre association, nous avons pris la décision de créer cette revue trimestrielle pour pouvoir mieux vous aider dans l'immense tâche de reconstruction qui nous attendait tous.

Je pense que le but recherché a été atteint et même mieux que nous pouvions l'espérer car notre « Écho » est devenu une véritable institution incontournable à laquelle vous êtes tous attachés.

Alors, j'ai vraiment plaisir pour la 17ème fois à vous souhaiter une bonne et belle année 2017, avec de belles journées ensoleillées sur votre carrelet et de beaux poissons dans votre filet. Je vous souhaite également une bonne santé, complément indispensable pour profiter pleinement de la vie.

Si j'ai fait ce retour en arrière et vous ai fait part de ce décompte, c'est que cette 17ème fois sera, pour moi, la dernière. En effet, comme vous le savez, j'ai décidé qu'il était temps de passer la main et de confier les rênes dans la conduite de notre association à d'autres mains plus jeunes et plus énergiques. J'arrive à un âge respectable qui ne me permet plus d'être toujours « sur le pont ». J'en suis conscient. J'ai été très heureux d'assumer cette tâche mais l'heure est venue, non pas d'enfiler les pantoufles, mais de baisser de rythme et de profiter de la vie.

Mais nous reparlerons de tout cela lors de notre prochaine AG, programmée pour la mi-mars. Je vous présenterai le successeur que le Conseil d'administration dans sa sagesse aura choisi pour mener la barque. Je ne doute pas un instant qu'elle conservera le bon cap avec son nouveau capitaine.

En vous souhaitant une fois encore une bonne et heureuse année 2017.

Jean Louis Martin

Siège social : Mairie, square Guy RIVIERE 17730 Port des Barques - Adresse postale : 35 rue du phare 17330 Port des Barques
Tél : 05.46.84.85.39 - email : president@carrelets-charentais.com - site web : http://www.carrelets-charentais.com

Parc naturel marin

Compte rendu de notre présence à la journée de lancement des travaux d'élaboration du plan de gestion du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Cette journée s'est articulée autour de quatre thèmes.

1) Le territoire du parc.
 - Estuaire large et pertuis.
 - Les terriens et la mer.
 - De l'espace maritime au projet de territoire

2) Dynamiques et évolutions : un territoire en mouvement.
 - Dynamique biologique, espace temps : les migrations.
 - Évolution en regard du changement climatique.
 - Dynamique sédimentaire et aménagement.

3) Richesses naturelles : gestion, exploitation, préservation.
 - Production primaire, richesse biologique.
 - Richesses physiques fossiles ou renouvelables.
 - Richesses vivantes : support des activités professionnelles.

4) Patrimoines, conservation et transmissions.
 - Des paysages marins et sous marins.
 - Patrimoine naturel : espace, espèces et habitats protégés.
 - Patrimoine culturel matériel et immatériel.
 - De l'estran au large, la passion de la mer dans le respect des écosystèmes.



Chaque binôme disposait d'un quart d'heure pour traiter les sujets proposés avec une séance questions/réponses avec la salle. Le secrétaire de notre association avait été mandaté par le président pour participer à cette journée et mener l'exposé sur les carrelets charentais au titre du patrimoine immatériel, son intervention a proposé trois points d'étude.

- Historique de la présence de nos installations.
- Évolution sociologique.
- Intégration au parc naturel marin.

Nos installations créées initialement pour répondre au besoin nourricier d'une population confrontée à l'évolution du statut des individus, de l'omniprésence de la religion et des conflits internationaux et internes a évolué progressivement vers une utilisation de loisir.

Plus récemment, l'offre de loisirs nouveaux (télé, voyages exotiques), le martyre provoqué par les tempêtes, ont engendré une certaine désaffection. Cependant un déclic « un seul être vous manque et tout est dépeuplé » a provoqué un sursaut de renouveau. Les promeneurs, les touristes, les élus constataient que la destruction de nos installations était une perte patrimoniale.



Nos carrelets sont indispensables au Parc Naturel Marin :

- ils sont présents sur l'ensemble du linéaire de l'estran, des rives des estuaires, et il assurent la liaison avec l'intérieur en occupant les berges des fleuves.
- Ils sont des sentinelles incontournables, sur la qualité environnementale en particulier : pollutions, quantité et qualité des pêches, évolution des prélèvements pouvant donner un indice des stocks.
- Ils font partis de l'image donnée par notre littoral confortant sa valeur touristique : le cliché devient incontournable.

C'est pourquoi notre présence à cette journée ne doit pas se limiter à une intervention sporadique mais doit pouvoir s'élargir comme membre participant au conseil de gestion.

Nous avons déjà un temps d'avance, grâce à notre collaboration avec la DDTM, nous possédons une charte architecturale, une recommandation écologique préconisant la non utilisation de bois traités. Une étude diligentée par la DDTM sur la dangerosité de certains sites a modifié nos implantations sur l'estran pour éviter le sur-accident possible après tempête.

Donc fort de ces remarques nous demandons au directeur du parc et aux élus de la Nouvelle Aquitaine présents à cette journée d'œuvrer pour faire reconnaître nos installations au titre du patrimoine immatériel de notre région, ce que tous ont admis ; donc patience et persévérance.

NB au cours du repas, un panel de 100 photos était proposé aux consommateurs pour déterminer ce qui symbolisait le Parc Naturel Marin ; le cliché des carrelets est arrivé troisième !

Patrick Bellouard

Commission communication

Au C A du 7 Avril 2016 il est apparu que notre association avait besoin de mieux communiquer en interne comme vers l'extérieur, il a donc été décidé de créer une commission communication de 7 membres devant se réunir une fois par trimestre.
La première réunion a eu lieu le 31 mai 2016.

Ordre du jour : Quelle stratégie de communication choisir, envers qui, et comment



- Pour toucher le plus de personnes, il a été décidé, dans un premier temps, de préparer un calendrier des marées 2017 à l'image de l'association avec des conseils utiles. Ces calendriers seront donnés aux adhérents et déposés dans des endroits stratégiques : mairies, offices de tourisme, annonceurs...

- Pour préparer la prochaine réunion chacun a une mission :
 - comment organiser l'impression du calendrier et trouver des annonceurs.
 - Prendre contact avec « Territoires imaginaires » pour trouver avec eux comment participer « aux routes des carrelets » pour en faire une opération profitable à tous..
 - Étudier en interne notre association pour trouver « nos forces » et nos « faiblesses »
 - Préparer un questionnaire pour demander aux adhérents les volontaires pour participer à « la route des carrelets ».
 - Prendre contact avec les communes du littoral pour qu'elles orientent les nouveaux candidats à un emplacement vers notre association.
 - Préparer une « charte de l'adhérent » permettant de convaincre leurs voisins de nous rejoindre.
 - Renforcer notre implantation auprès de la DDTM.
 - Renforcer nos relations avec des associations sœurs pour former un groupement plus puissant.
 - Agir auprès des médias pour amplifier l'information.

L'association ne part pas de rien, il y a déjà :
- notre journal « L'écho des estuaire »
- Le site internet
- La plaquette.
- L' AG , lieu de rencontre entre adhérents.

Les réunions du 9 juin, 7 juillet, 4 octobre et 18 novembre ont permis à chaque groupe de faire part de ses avancées et de faire de nouvelles propositions.
- Pour le calendrier il a fallu chercher des annonceurs, trouver un imprimeur, et surtout organiser la mise en page, ce qui est chose faite, le calendrier arrivera avec l'adhésion 2017.
- Le contact avec « territoires imaginaires » a été pris.
- La réunion avec la DDTM a eu lieu, ce qui a permis de prévenir chaque titulaire d'une affectation, de l'existence de notre association.
- La rédaction d'un projet de charte commune a été soumis à toutes les associations de carrelets de la cote atlantique .
- On souhaite que les propriétaires de carrelets ouvrent leurs installations pour la journée du patrimoine en Septembre.

Prochain travail : préparer « la charte de communication à usage des adhérents » si des pontonniers ne faisant pas partie du CA souhaitent se joindre à ce projet, ils sont les bienvenus. (téléphoner au secrétaire 05 46 01 40 96).

Colette Bellouard

Assemblée générale 2017

Notre AG 2017 se tiendra comme l'an passé à la citadelle du Château d'Oléron, le samedi 18 mars. Le maire, Michel Parent, a bien voulu nous recevoir gracieusement à nouveau, ce qui peut que nous réjouir. Nous nous sommes sentis si bien dans ces locaux flambant neuf qu'on ne pouvait qu'y revenir. L'AG se tiendra dans l'auditorium et le repas habituel d'après l'AG dans la salle de réception à l'étage.



J'aurai ainsi tout loisir de remercier notre hôte d'abord de nous recevoir une 2ème fois mais aussi d'avoir appuyé (fortement) notre demande de subvention, car comme vous le savez mais ça me fait plaisir de le rappeler, le Conseil Départemental nous a octroyé, pour l'année 2016, une subvention de 1000 euros !!!

Donc, tous au Château d'Oléron, le samedi 18 mars à partir de 9 h.

Si vous désirez rester au repas qui sera servi dans une salle voisine, n'oubliez pas, de vous inscrire et de donner votre choix de menu.

Jean-Louis Martin

Commission d'attribution

Compte rendu de la commission d'attribution des emplacements du 29 novembre 2016.

La réunion semestrielle d'attribution des emplacements s'est déroulée le 29 novembre en substitution de celle du 22, annulée pour cause de manifestations agricoles.

Pour cette session 16 emplacements étaient proposés dans 6 communes différentes, 10 candidatures ont été déposées dans les délais, la commission a proposée 7 affectations à la signature du préfet.

Nota : 3 candidatures n'ont pu être retenues car elles étaient formulées sur le même emplacement, une candidature multiple posée sur trois emplacements a donné lieu à un choix.

Le bilan de cette cession d'attribution est négatif, car 9 emplacements n'ont pas été candidatés ; il faut donc réfléchir aux motifs de cette désaffection ponctuelle, pourtant les procédures réglementaires ont été appliquées : répertoire des emplacements, listing des candidats, publicité et affichage dans les mairies concernées, sans tenir compte des contacts et des informations fournis aux demandeurs ponctuellement.

Que ce soit pour des emplacements déjà construits ou à reconstruire, il semble que les candidats éprouvent des difficultés à différents niveaux :

- pas de contact avec les anciens propriétaires.
- Évaluation souvent trop élevée du prix estimé par l'ancien propriétaire.
- Manque de visibilité du coût réel d'une construction neuve que ce soit par main-d'œuvre personnelle ou par une entreprise.
- La non prise en compte des taxes et assurances obligatoires.
- Les difficultés d'accès.

Aussi il semble urgent de faire un effort d'information. Une pédagogie menée à tous les niveaux du processus enclenché par une candidature doit être le soucis permanent de notre association. Par le biais du site alimenté de renseignements utiles aux demandes des candidats.



La commission a pris note de la volonté des services fiscaux qui à l'occasion du renouvellement des AOT tente de régulariser le montant de la taxe, calculée pour tous, suivant la réalité des constructions : existence ou non d'une passerelle, longueur de celle-ci, ils demandent aussi d'indiquer pour ceux qui ont constitué une association de désigner physiquement le président avec déclaration de son état civil.

La DDTM, conformément à la demande de notre association, prévoit l'étude de nouveaux sites d'installations compatibles avec les données de l'étude sur la dangerosité, même sur des communes vierges de pontons.

Patrick Bellouard

La recette de Tante Yvonne

Coquilles St Jacques à la ciboulette : Pour 4 personnes : 20 coquilles, 1 oignon, 1 poireau, 1 feuille de céleri, persil, thym, laurier, 1 verre de vin blanc, sel, poivre, 80 g de beurre, 2 C à soupe de crème fraîche, 1 jaune d'oeuf, ciboulette, carotte.

Recueillir l'eau des St Jacques, la filtrer. Dans une casserole mettre les barbes de St Jacques, ajouter oignon, carotte, poireau, céleri, persil, thym, laurier, jus des coquilles, vin blanc, un peu d'eau, porter à ébullition 20 à 25 mn, filtrer.

Saler et poivrer les noix, les passer à la poêle avec un peu de beurre, 2 mn de chaque coté.

Réserver au chaud, déglacer avec crème et jaune d'oeuf, ajouter la ciboulette.

Dresser sur un plat et napper de sauce.

Bon appétit Tante Yvonne

Les grandes marées 2017

Date	Coef. matin	Coef. soir
13-janv	102	103
28-févr	102	103
29-mars	109	110
28-avr	111	109
27-mai	109	107
25-juin	105	105
25-juil	103	102
23-août	103	103
21-sept	101	101
07-oct	106	106
06-nov	109	107
05-déc	109	108

L'A.D.D.P.M.L.T. n'existe que par l'adhésion de ses membres.

*Le cout annuel de l'adhésion est de **20** €. Pour nous rejoindre, remplissez le formulaire ci-dessous*

Nom : *Prénom :*

Adresse postale :

Téléphone : *Portable :* *Adresse internet :*

❑ ***J'accepte de recevoir l'Echo des Estuaires par courriel***

Type de pêche pratiquée

❑ pêche à pieds,

❑ pêche au carrelet sur ponton,

N° de l'AOT :, Lieu-dit (situation) :.....,

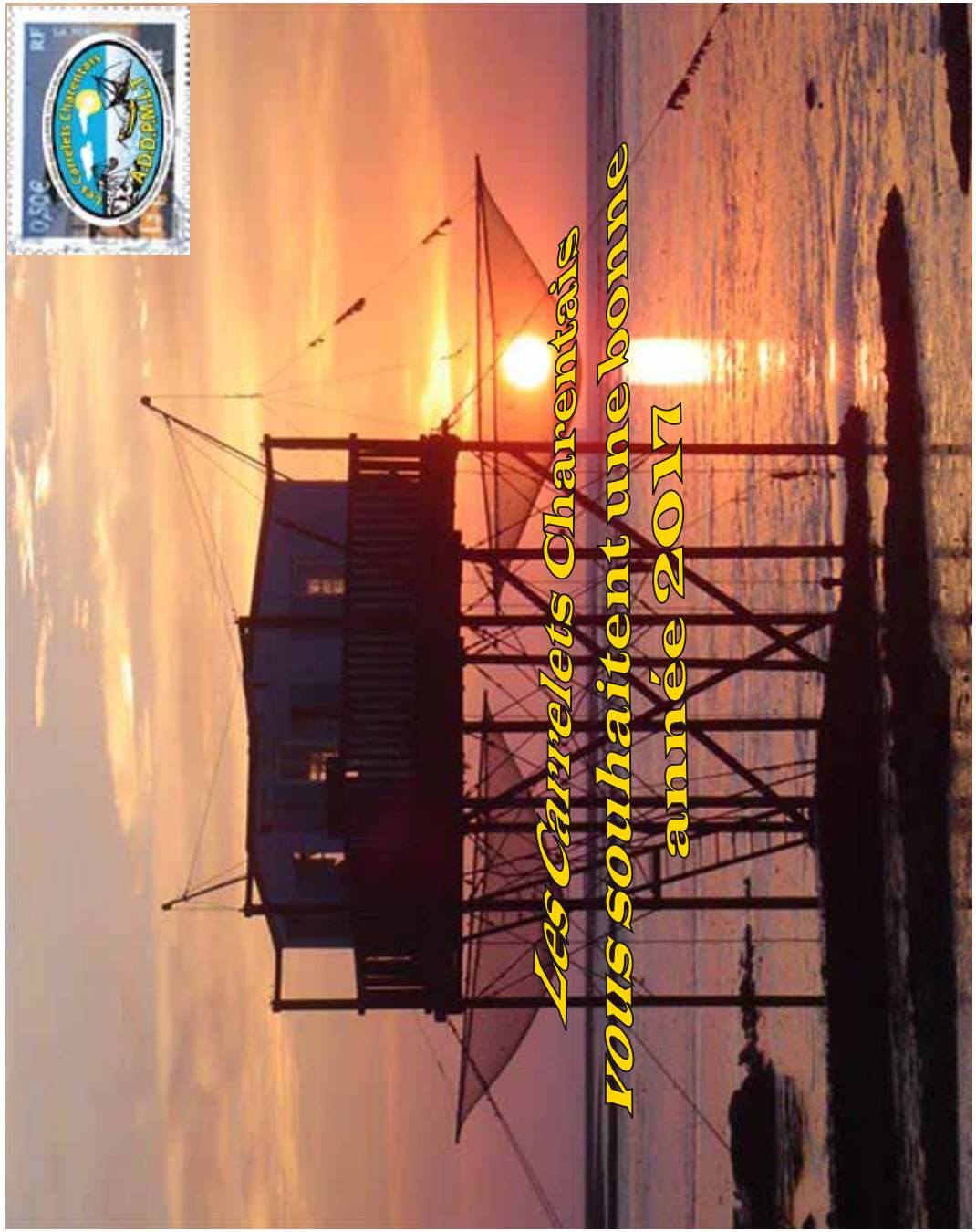
❑ pêche au carrelet en bateau.

❑ pêche au carrelet à pied.

Le timbre vous sera envoyé dès reception de cette fiche accompagnée du chèque libellé (à l'ordre de l'ADDPMLT) au secrétariat:

M. Patrick Bellouard 16 rue de la résistance 17 230 Andilly

(SVP, afin de réduire le temps passé, avant l'ouverture de l'AG, à l'enregistrement des nouvelles adhésions, soyez assez aimable de bien vouloir effectuer ce renouvellement par courrier avant l'AG.)



Cocktail des carrelets
Les mises en bouche de Françoise

Les menus

~

Menu mer

Parfait de saumon fumé et bavarois d'avocat au crabe et son bouquet de crevettes rose crème ciboulette

~

Dos de perche a la fondue de poireau et son veloute de poisson à la moutarde à l'ancienne
Brochette de pomme grenaille, flan de petits légumes

~

Assiette de fromages et son mesclun

~

Délice poire caramel beurre salé et sa glace

~

Menu terre

Salade fraicheur aux asperges et son chèvre au lard chaud

~

Fondant de canette farci à la périgourdine sauce madère
Brochette de pomme grenaille, flan de petits légumes

~

Assiette de fromages et son mesclun

~

Délice de poire caramel beurre salé et sa glace

~

Le pain, l'eau, le vin et le café sont inclus.

Réservation des repas ci-contre

Tableau des écarts horaires et des écarts de hauteurs en mètre par rapport à La Rochelle

Nom du port	Pleines Mers Temp		Basses Mers Temps		Pleines Mers hauteur		Basses Mers Hauteurs	
	Coeff. 95	Coeff. 45	Coeff. 95	Coeff. 45	Coeff. 95	Coeff. 45	Coeff. 95	Coeff. 45
Rochefort	20 mn	20 mn	55 mn	1h 45 mn	0,45	0,40	-0,25	-0,10
St Marin de Ré	00 mn	-10 mn	-05 mn	-05 mn	-0,15	-0,15	-0,10	-0,05
St Denis d'Oléron	05 mn	00 mn	-05 mn	-05 mn	0,00	0,00	0,00	0,00
Ile d'Aix	-10 mn	00 mn	-05 mn	05 mn	0,05	0,05	0,00	-0,05
Le Chapus	-10 mn	00 mn	00 mn	05 mn	0,00	0,10	0,10	0,30
Royan	30 mn	-10 mn	20 mn	10 mn	-0,75	-0,50	-0,35	0,10

Réservations des repas

M. réserve :

Menu terre - Nombre : x 25,00 = Euros

Menu mer - Nombre : x 25,00 = Euros

Envoyer les réservations à P. Bellouard 16 rue de la résistance Serigny 17230 Andilly, avec un chèque à l'ordre de "ADDPMLT" avant le 27 février.